



**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME**

**COMPTE-RENDU DE LA 45^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET A NEUVILLE AUX BOIS
LE SAMEDI 23 OCTOBRE 2021**

N°2021-06

A l'attention de :

FFCT

Président du Comité Régional Centre-Val de Loire

Secrétaire du Comité Régional Centre-Val-de Loire

Président d'honneur du CODEP 45

Présidentes et Présidents des Associations Loirétaines

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

30 Clubs du Loiret - sur 35 - sont présents (sont excusés : Olivet, Poilly Lez Gien et Saran et sont absents : Dadonville et St Ay).

Yves BEAUVALLET, Président de l'Amicale de Neuville Cyclo, souhaite la bienvenue aux participants à la 45^{ème} Assemblée Générale du Comité du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme en rappelant l'attrait de la Région Neuvilloise pour le Cyclotourisme, et notamment pour le VTT. Il présente brièvement son Club et ses activités.

Il souhaite à toutes et à tous une bonne réunion, avant de céder la parole à Patrick HARDOUIN, Maire de Neuville aux Bois, qui à son tour vante les mérites de sa Commune et de sa Région, et souhaite une excellente Assemblée Générale.

Benoît GROSJEAN, Président du CODEP Loiret, prend ensuite la parole :

Monsieur le Maire, Madame/Messieurs les invités,

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents des associations FFCT Loirétaines,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis cyclotouristes,

Selon le dernier pointage qui m'a été communiqué, 30 des 35 associations que compte le Comité Départemental sont présentes.

Les membres individuels du Loiret, que nous avons invités à se réunir en amont de notre assemblée générale n'ont pas désigné leur représentant.

Les voix portées par les 30 associations présentes ce jour dépassent largement le quorum, fixé par l'article 5 de nos statuts, à 53 voix. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

En conséquence, je déclare ouverte la 45^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme et recevables toutes les décisions qui y seront régulièrement prises.

Merci à nos invités qui ont pris de leur temps précieux pour être parmi nous :

- Philippe RAGACHE, mon homologue de l'Eure et Loir
- Bruno DAUVILLIER, Président d'honneur du comité du Loiret
- Laurent SIBRAC, 1 de nos 2 censeurs aux comptes



Je vous remercie d'excuser l'absence des Présidents des CODEP du Cher, de l'Indre, de l'Indre et Loire et du Loir et Cher, de Rodolphe LEGENDRE, Délégué Régional Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports, d'Alain BOYER, Président du Comité Olympique et Sportif du Loiret, et de Davy MASSON, Directeur de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Loiret.

Les autres invités n'ont pas donné de leurs nouvelles.

Mesdames Messieurs les représentants des associations du Loiret **Merci d'être présents,**

L'année 2021 aura vu la disparition de certains de nos proches. J'aurai une pensée particulière pour Maurice DUBOIS, fondateur et 1er président d'IBM Cyclotourisme, pour Marcel HURALT d'Orléans Cyclo Touriste et pour Claude DESNOUS, président de l'USM Saran Cyclotourisme, mais aussi pour Alain HUGON, notre excellent guide pour la Route Jeanne d'Arc. Je n'oublierai pas non plus les soucis de santé ou les conséquences des accidents dont ont été victimes certains d'entre nous.

Je vous demande une minute de silence pour tous nos collègues cyclotouristes décédés ces derniers mois, et pour tous ceux qui ont eu à subir un deuil dans leur famille en cette année.

Je vous remercie et je vous propose de passer à la suite du programme.

1)° Rapport Moral : (Benoît GROSJEAN)

651 jours, cela fait 651 jours que nous n'avions pas eu l'opportunité de nous rencontrer afin d'échanger collectivement entre associations FFCT loirétaines, depuis la journée des présidents à Ouzouer sur Trézée.

Que de changements depuis ces 651 jours ! Faut-il s'attarder sur les perturbations induites par le contexte sanitaire sur nos modes de travail, notre environnement familial et associatif, notre vie de tous les jours ? Faut-il reprocher à nos administrations et nos politiques les bâtons mis dans nos roues pour restreindre notre pratique du vélo et (souvent) nous interdire de recevoir nos amis dans nos manifestations ?

Faut-il, au contraire, se féliciter de ces changements apportés dans notre vie quotidienne ? L'arrivée par millions de nouveaux pratiquants du vélo ? L'explosion de l'usage de nouveaux modes de communication ? Ces opportunités, nous devons en faire les nôtres en faisant connaître notre pratique à tous les touristes à vélo qui s'ignorent ou qui tout au moins ne nous connaissent pas. Nous devons continuer à faire nôtres les nouveaux outils de communication que nous avons découverts durant ces derniers mois. A Vierzon, en novembre 2019, à l'occasion de l'assemblée générale régionale, je tenais déjà ce discours, qui pour beaucoup semblait abscons et irréaliste. La réalité sanitaire de ces derniers mois a prouvé que j'avais raison, même si dans le Loiret nous n'avons pas réussi à développer à la hauteur de nos attendus notre présence sur les réseaux sociaux. L'existence d'un nouveau site départemental est toutefois la 1ère pierre de cet édifice numérique que nous allons construire avec vous.

Je dis bien AVEC VOUS, car la rupture des pratiques que nous avons connue, doit s'inscrire dans un nouvel environnement sportif et culturel où TOUTES les associations loirétaines doivent avoir leur place. Fi de ces remarques de l'éloignement de vos sièges sociaux de la préfecture loirétaine, maintenant la plupart de nos réunions se réalisent en visioconférence, et évitent aux associations éloignées d'Orléans d'avoir à se déplacer longuement.

Le comité départemental, ce n'est pas seulement 12 élus, plus quelques commissaires départementaux, c'est plus de 1000 cyclotouristes qui peuvent TOUS participer au développement de la pratique du cyclotourisme dans le Loiret.



Alors, inscrivons-nous TOUS dans cette rupture avec nos pratiques ancestrales, tout en conservant bien entendu les fondamentaux de notre activité cyclotouristique, car vous le savez bien «A vélo, tout est plus beau».

Pour revenir à Vierzon en novembre 2019, j'affirmais que si nous ne prenions pas le virage du numérique, notre fédération allait disparaître. J'en suis plus que jamais convaincu.

Ce virage, que certains ont déjà franchi, nous allons le passer ENSEMBLE, sans laisser personne sur le bord de la route. Vos élus départementaux et les commissions départementales seront là pour vous y aider.

Le séminaire départemental annuel qui permet de définir les priorités de l'année à venir – voire celle des 3 dernières années de la mandature - ne s'est pas encore réuni, mais, pour moi, les priorités sont très claires : nous repartons d'une feuille blanche et nous construirons nos priorités projet par projet. Pour cela nous avons besoin de VOUS, ou tout au moins des idées et des compétences de vos sociétaires. Je le répète plus besoin de se déplacer pour échanger ensemble, même si notre nouveau siège social de la Maison des sports d'Olivet nous ouvre ses portes pour nos réunions physiques. Alors comment concevoir que 15 associations hors Orléans Métropole ne soient absentes du comité directeur et des commissions ? Dans le même ordre d'idée, comment se fait-il que 8 des plus grosses associations loirétaines soient absentes de ces mêmes instances ?

Mais mon optimisme naturel me laisse à penser que ces temps sont révolus et que bientôt nos commissions vont voir grandir leurs rangs avec l'arrivée de sociétaires de ces clubs actuellement écartés des décisions de niveau départemental. Les anciens et futurs élus sont à votre écoute à l'occasion des pauses de cette assemblée générale départementale pour en échanger.

Arrêtons de nous cacher derrière notre petit doigt et faisons en sorte que notre activité cyclotouristique retrouve tout le lustre qu'elle pouvait avoir il y a quelques années. J'en vois me rétorquer que les congés payés sont une vieille affaire, que les autres activités sportives et culturelles paient aussi un lourd tribut à la crise sanitaire. Je l'entends, mais qui mieux que le vélo a profité de ce contexte qui a jeté sur nos routes et nos sentiers des millions de nouveaux pratiquants, pour beaucoup inexpérimentés et peu soucieux du respect du code de la route.

Alors soyons là, nous associations de cyclotourisme, pour leur apprendre les bonnes pratiques et les amener à rejoindre nos rangs.

Je vais proposer au comité directeur de mettre en place régulièrement des activités de découvertes du vélo, vous remarquerez que je n'ai pas dit du « Savoir Rouler A Vélo » que de nombreuses structures à but lucratif ou politique se sont approprié à nos dépens, nous FFCT qui avons initialisé ce programme. Ce pourrait être de la découverte de courte randonnée à vitesse régulée, de brevets d'orientation, une initiation au gravel... Pour cela nous aurons besoin de vous pour nous accueillir et nous assister dans l'accueil de ces néophytes. Bien entendu ces découvertes ne doivent pas être orléano-orléanaises, et je compte sur vous pour nous aider localement.

Nos premières actions devront être orientées vers la communication externe, car à quoi cela sert-il de mettre en œuvre des organisations si le grand public n'en est pas averti. En 2021, un certain nombre de contacts ont été établis avec la presse écrite locale, avec toutefois un impact quasi-nul si je regarde la couverture du départ du voyage itinérant féminin régional vers Toulouse ou celle des Boucles Cyclo du Patrimoine en septembre dernier.

Mais sans communication externe, pas d'avenir pour nous, je le répète.

Il nous faut être présents, que dis-je, très présents sur les réseaux sociaux et dans la presse écrite, radio, TV et pour cela nous avons besoin de vous. Et peut-être aussi de quelques crédits pour amorcer la pompe auprès des médias.

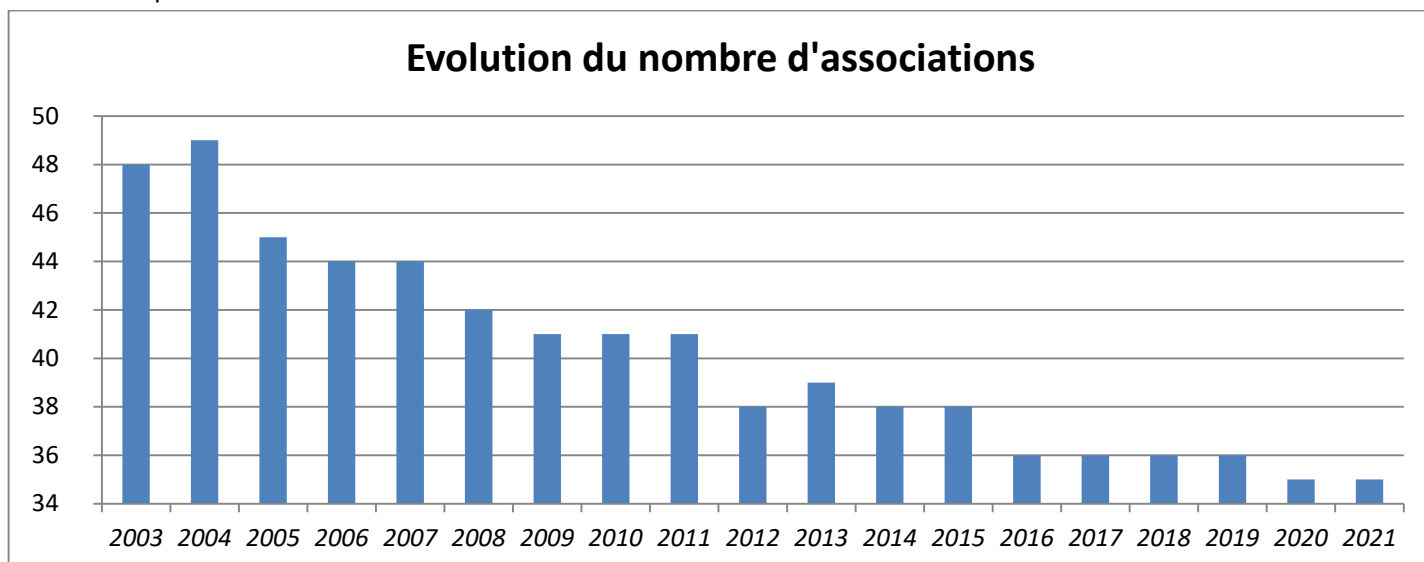
Vous l'aurez compris : nous avons de nombreux projets en tête, projets sur lesquels il faut maintenant cogiter et avancer rapidement. Mais ces projets sont avant tout les vôtres, vous cyclotouristes loirétains.

Et je ne peux pas terminer ce rapport moral sans évoquer la demande de la ville d'Orléans d'accueillir en août 2025 la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme dans ses murs.

2°) Bilan d'Activités : (Denis PRUD'HOMME)

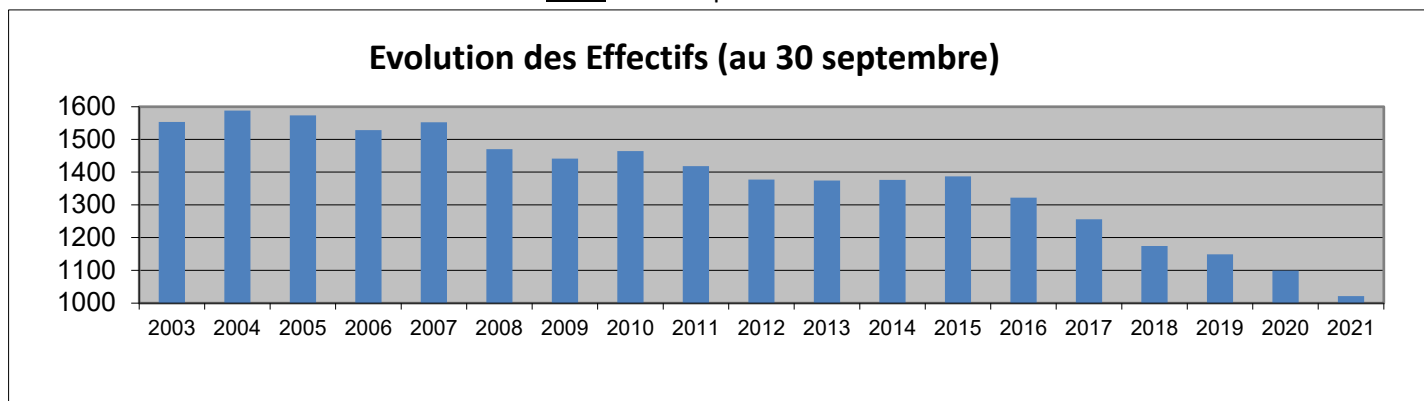
Les effectifs et leurs évolutions :

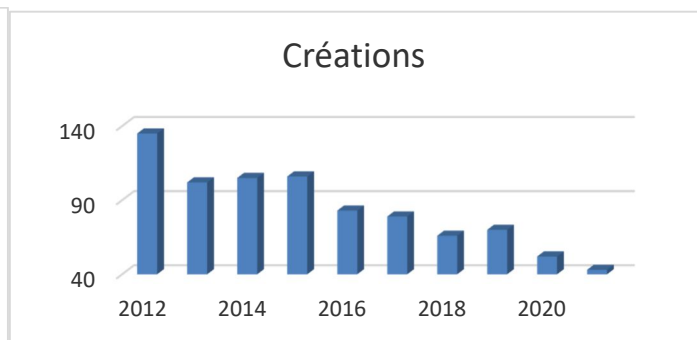
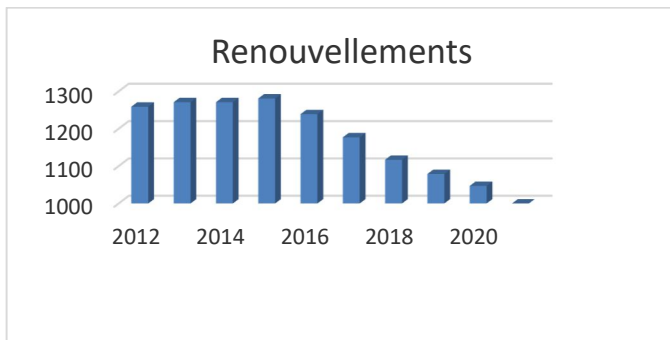
Le nombre d'Associations FFCT Loirétaines est resté le même qu'en 2020 (**35**), mais très loin du maximum enregistré en 2004 (49). De nouveaux projets de création de nouvelles associations fin 2019, courant 2020 n'ont pas abouti.



La crise sanitaire est sans doute la raison principale de l'accélération de la baisse des effectifs enregistrée dès le début de cette année 2021, avec une perte globale de **92** licenciés(es), dont 25 féminines, 11 jeunes de < 25 ans et 5 individuels. Au 30 Septembre, **136** cyclos(tes) n'avaient pas renouvelé leurs licences, et l'on observait une chute de **9** nouveaux licenciés par rapport à 2020 à la même date (43 au lieu de 52).

L'effectif FFCT Loirétain s'élève donc à **1020** au 30 Septembre 2021.

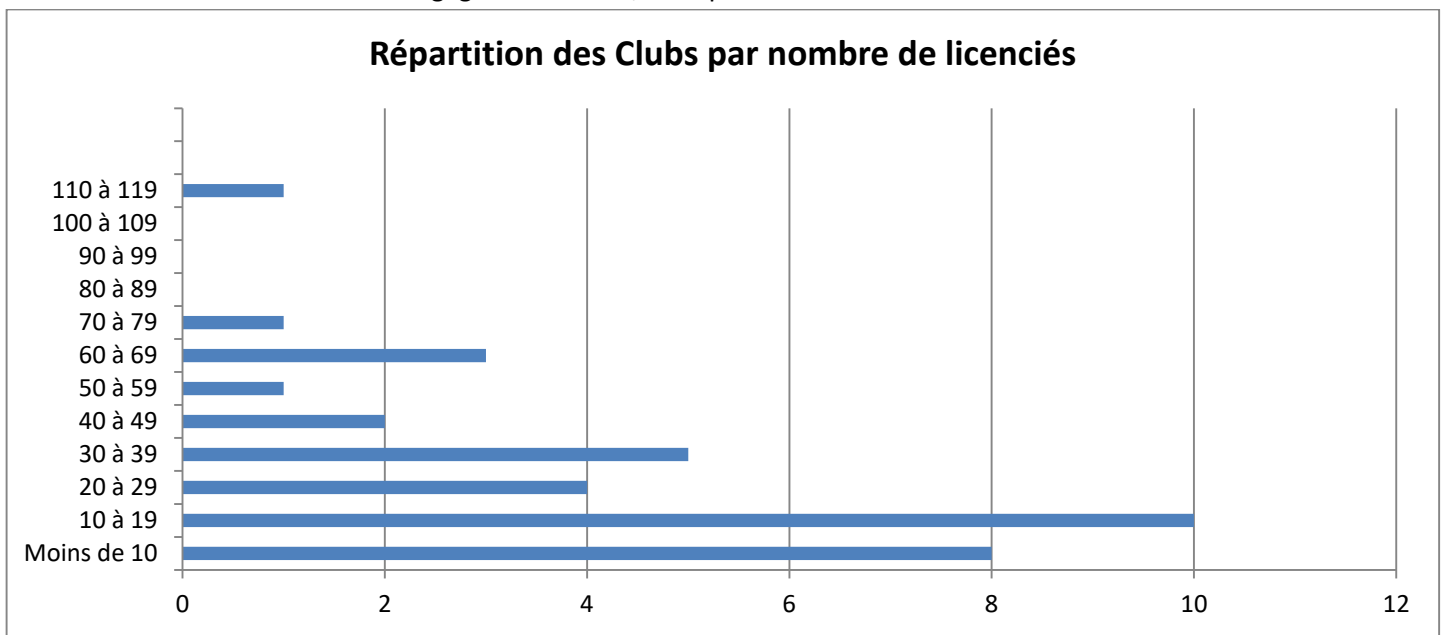




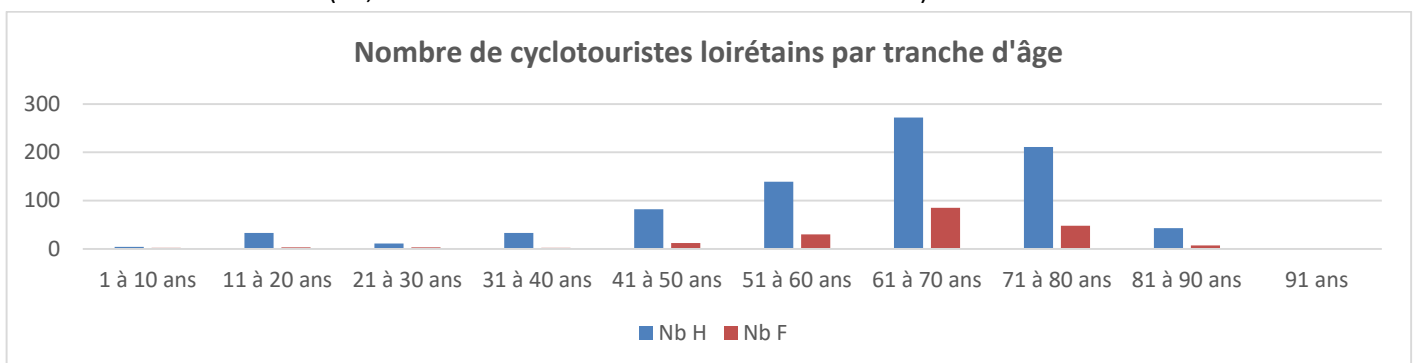
Les Associations Loirétaines regroupent entre **3** et **115** licenciés(es) avec une valeur moyenne de **28** sociétaires. Il convient de noter que 77% des Associations regroupent moins de 40 sociétaires.

31 Associations (dont MI) ont perdu des sociétaires en 2021 pour un total de **102** licenciés(es), alors que 4 en ont gagné pour **10** nouveaux(elles) licenciés(es) (dont 1 Association à elle seule 5). 1 Club reste stable dans ses effectifs.

Les Membres Individuels ont gagné 1 membre, mais perdu 6.

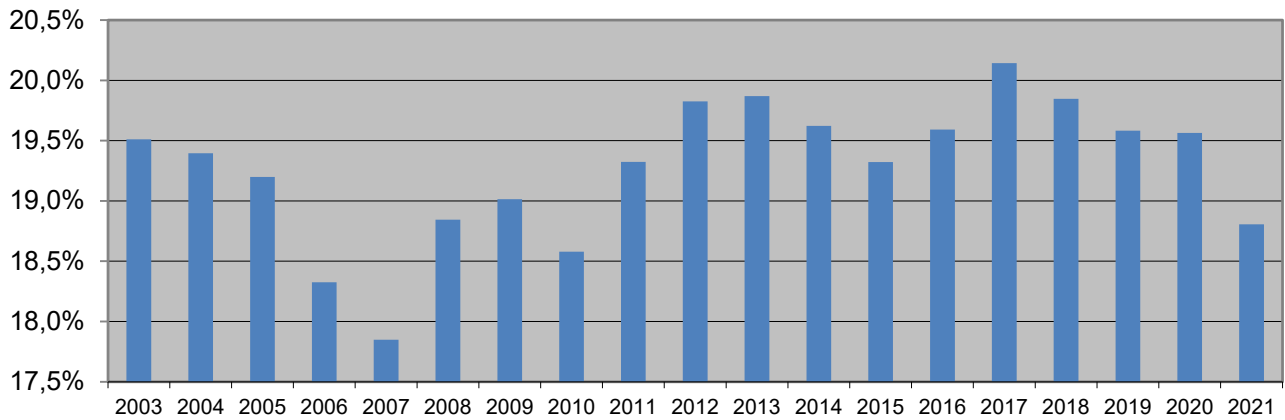


La tranche d'âges la plus représentée est celle des **61-70 ans** (35 % des effectifs totaux et 44,27% des féminines) suivie des 71-80 ans (25,40% des effectifs totaux et 25% des féminines).



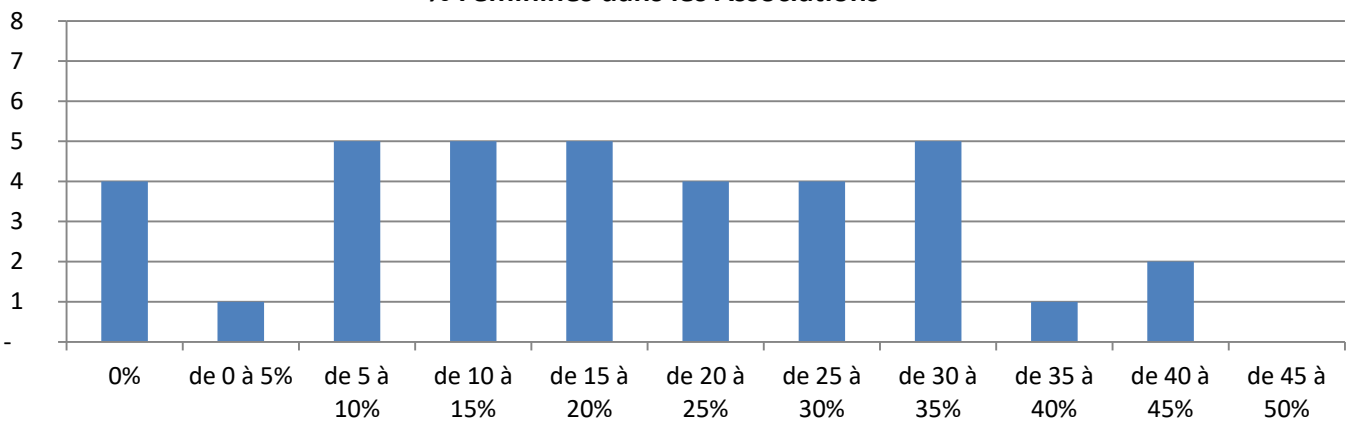
Le ratio de féminines rapportées à la population totale a légèrement baissé pour atteindre **18,80%**.

Evolution des % d'effectifs Féminines



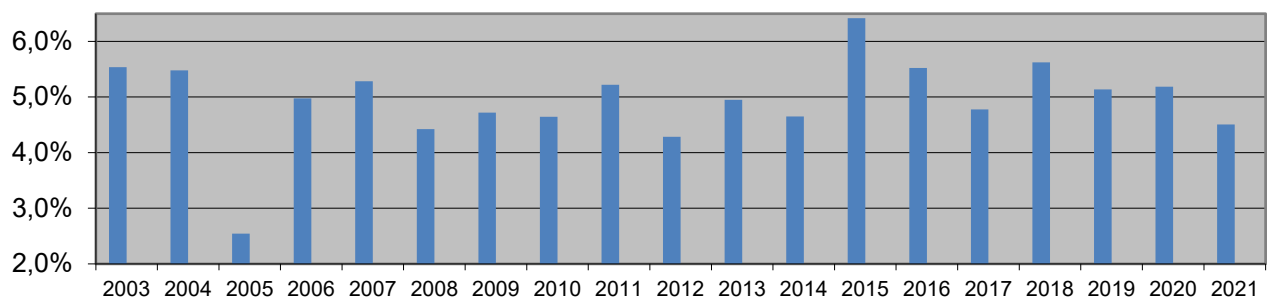
4 Associations ne possèdent aucune féminine dans leurs rangs. Pour 8 Associations, le pourcentage de féminines se situe à plus de 30% de leurs populations respectives, et pour 8 autres entre 20 et 30 %.

% Féminines dans les Associations



Le niveau des effectifs Jeunes est passé en dessous de la barre des 5 % (**4,5%**).

Evolution des % d'effectifs Jeunes



9 Associations accueillent des mineurs (**37**, dont 4 filles), soit 15 de moins qu'en 2020, qui appartiennent principalement à 3 Associations, Orléans Cyclotouriste (14), SMOC St Jean de Braye (13) et Cercle Jules Ferry (4).



L'âge moyen d'un licencié FFCT Loirétain est resté stable depuis 1 an (**61,8 ans**), les femmes restant plus âgées (**63,7 ans**) que les hommes (**61,3 ans**). La structure pyramidale des âges au niveau national avec une espérance de vie plus grande pour les femmes explique peut-être cette situation.

Les abonnements à la Revue Fédérale progressent légèrement avec **13 %** d'abonnés, pourcentage encore bien trop faible.

91 % des cyclotouristes Loirétains possèdent un Certificat Médical de Non-Contre-Indication à la pratique du cyclotourisme en cours de validité. Il reste donc **9 %** de licences en Vélo Balade. Les licences avec CMNCI se répartissent en **5%** de Vélo Sport et **86 %** de Vélo Rando.

Côté Assurances, **1,6%** ont souscrit un contrat AXA mini-braquet, **8,5%** le grand braquet et **89,9%** le petit braquet. A noter le changement d'assureur en 2021 (AXA remplaçant ALLIANZ) qui s'est traduit par une augmentation des tarifs prise en charge en totalité par la Fédération.

Vélo à Assistance Electrique : **45** Loirétains (48 en 2020) ont déclaré –sous le site fédéral- utiliser un VAE. (25 pour les hommes et 20 pour les femmes). Mais combien en réalité utilisent-ils ce nouveau moyen de traction ?

Les cyclotouristes Loirétains déclarent à **29 %** se limiter à l'activité Route et **8%** au VTT, tandis que **63%** se partagent entre les 2 disciplines.

Les participations :

Le contexte sanitaire vécu au 4^e trimestre 2020 et pour les 3 premiers trimestres 2021 ne permet pas à nouveau une analyse pertinente des participations aux randonnées.

Néanmoins, au rythme des confinements et des dé-confinements, depuis le 1^{er} Octobre 2020, **10** randonnées inscrites au Calendrier Départemental ont été maintenues.

La palme des participations 2020/2021 revient à la Randonnée « Entre Bruyère et Fougère » (Etape Solognote) avec **158** participants(tes).

L'amélioration de la situation sanitaire actuelle nous permet d'espérer pour 2021/2022 le retour à la normale en ce qui concerne l'organisation des futures randonnées (très belle réussite de l'OCT début Octobre).

Les évènements majeurs de l'exercice 2021 vous seront présentés dans les points suivants de l'ordre du jour ou, à défaut, vous pouvez en prendre connaissance dans la synthèse des bilans d'activité des Commissions Départementales que vous avez déjà reçues, ou par consultation du Site Web Départemental.

Les réunions des élus départementaux :

Outre les 27 réunions internes (Comité directeur + Commissions) :

- ✚ avec les associations du Loiret : 5
- ✚ commissions départementales : 8
- ✚ comité directeur et bureau directeur départementaux : 6
- ✚ avec le Comité régional Centre-Val de Loire : 4
- ✚ avec le Siège fédéral : 4



les élus du Comité directeur départemental et les commissaires ont participé à 26 réunions :

- ✚ avec Orléans Métropole et la Mairie d'Orléans : 11
- ✚ avec le Conseil Départemental du Loiret : 4
- ✚ avec le Comité Départemental Olympique et Sportif : 1
- ✚ avec l'Agence Départementale et de Réservation Touristiques du Loiret : 1
- ✚ avec des partenaires divers : 9

Autres points de bilan :

Un nouveau site Web Départemental a été et continue à être développé, dont la présentation est inscrite à l'ordre du Jour de la Présente Assemblée.

3°) Bilan Financier 2020-2021 et Budget Prévisionnel 2021-2022 : (Eric SIGMUND)

Rapport financier 2020/2021

Détail des charges :

60-Achat : 3 325.28 €

- **Achat non stockés de matière et de fournitures : 577.19 €**, alimentation pour les sorties et les formations.
- **Fourniture d'entretien et petit équipement : 528.09 €**, Fournitures administratives et entretien d'un tandem.
- **Autres fournitures : 2 220.00 €** : 2185.00 € achat des GPS TWO NAV (recette équivalente) et 35.00 € entrée musée à Bou.

61-Services extérieurs 249.00 € : - Location maison des sports 16.00 € et assurance **233.00 €**.

62-Autres services extérieurs 989.29 € : - 320.55 € publications concours photo, mémo date et Loiret à vélo, 211.54 € frais de déplacement, 155.52 € frais d'affranchissement pour l'Assemblée Générale et 301.68 € abonnement banque, Basicompta, Openrunneret OVH.

65-Autres charges de gestion courantes 660.00 € : Contrôle des circuits.

67-Charges exceptionnelles 100.00 € : Don dans le cadre d'un décès.

68-Dotation aux amortissements 492.28 € : Amortissement ordinateur, imprimante et rétro projecteur.

6984-Engagements à réaliser sur subvention affectée 4 100.00 € : C'est l'engagement anticipé de la subvention du département.

Total des charges : 9 915.85 €

Détail des produits :

70-Vente de produits finis et prestations de services 5.00 € : Randonnée permanente de la mémoire

74-Subventions 4900 € : Subvention du conseil départemental, dont 3 500 € pour l'acquisition de VAE

75-Autres produits de gestion courante 5 827.93 € : Reversement fédéral 3 320.53 €, règlement des GPS TWONAV 2 164.40 €, Repas sur les pas de Jeanne d'Arc 248,00 € et remboursement de fournitures 95.00 €.

76-Produits financier 50.76 € : Intérêts du livret bleu

79-Transfert de charges 60.00 € : Remboursement AG du COREG à Beaugency.



Total des produits : 10 843.69 €

Résultat net 927.84 €, le résultat de cet exercice sera inscrit en report à nouveau.

Situation de la trésorerie au 31/08/2021

- Caisse 4.36 €
- Compte courant : 8 370.40 €
- Livret : 10 094.37 €

10 586.43 €

Commentaires :

- Cette année encore, l'activité du CODEP a été impactée par la crise sanitaire, notre dernière assemblée générale s'est déroulée en visioconférence et le comité directeur n'a pu se réunir en présentiel que récemment. Nombre de manifestations ont été annulées, ce qui a contribué à démobiler des licenciés. La reprise d'une activité normale de nos institutions pourrait prendre du temps si on tarde à nous remobiliser.

- Les charges de fonctionnement se sont trouvées diminuées, les frais de déplacement et mission sont passés de 4 654.48 € à 211,54 €, sur ce poste on peut mesurer l'aspect positif de la visioconférence, qui certes ne peut remplacer le présentiel mais qui pourrait être plus utilisée pour éviter des déplacements. Des réunions utilisant le présentiel et la visioconférence pourrait générer une participation plus active à nos instances de décision.

Les produits, hormis le reversement fédéral qui est lié au nombre de licencié, n'ont pas été impactés, d'autant que des demandes de subvention en cours seront imputées sur le prochain exercice budgétaire. Certaines actions subventionnées se trouvent décalées, mais leur réalisation nécessitera toute notre mobilisation, car nous avons des comptes à rendre à nos subventionneurs.

Compte de Résultats au 31/08/2021

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	3 325,28 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,	5,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	577,19 €	Prestation de services	5,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Vente de marchandises	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	528,09 €	Produits des activités annexes	
Autres fournitures	2 220,00 €		
61 - Services extérieurs	249,00 €	74- Subventions d exploitation	4 900,00 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	
Locations	16,00 €	Région(s):	
Entretien et réparation		Département(s):	4 900,00 €
Assurance	233,00 €	Commune(s):	
Documentation		subvention communauté de communes et Agglo	
Divers		Organismes sociaux (à détailler):	
62 - Autres services extérieurs	989,29 €	Fédération	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens	
Publicité, publication	320,55 €	ASP	
Déplacements, missions	211,54 €	Autres recettes (précisez)	
Frais postaux et de télécommunications	155,52 €	75 - Autres produits de gestion courante	5 827,93 €
Services bancaires, autres	301,68 €	Dont cotisations	
63 - Impôts et taxes	0,00 €	76 - Produits financiers	50,76 €
Impôts et taxes sur rémunération		77 - Produits exceptionnels	
Autres impôts et taxes		78 Reprises sur amortissements et provisions	
64- Charges de personnel	0,00 €	79 - transfert de charges	60,00 €
Rémunération des personnels		TOTAL DES PRODUITS	10 843,69 €
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante	660,00 €		
67- Charges exceptionnelles	100,00 €		
68- Dotation aux amortissements	492,28 €		
6984-Engagements à réaliser sur subvention affectée	4 100,00 €		
TOTAL DES CHARGES	9 915,85 €		
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole	10 301,25 €	Bénévolat	10 301,25 €
TOTAL DES CHARGES	20 217,10 €	TOTAL DES PRODUITS	21 144,94 €
RESULTAT	927,84 €		



Budget prévisionnel 2021/2022

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	4 565,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	120,00 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	100,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	700,00 €	Vente de marchandises	20,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	50,00 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 600,00 €		
Autres fournitures	215,00 €		
61 - Services extérieurs	1 600,00 €	74- Subventions d exploitation	4 300,00 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	1 500,00 €
Locations			
Entretien et réparation	500,00 €	Région(s):	
Assurance	500,00 €		
Documentation			
Divers	600,00 €	Département(s):	2 800,00 €
62 - Autres services extérieurs	3 155,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication	200,00 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	2 500,00 €		
Frais postaux et de télécommunications	100,00 €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	355,00 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP	
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	3 000,00 €
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante	800,00 €	76 - Produits financiers	50,00 €
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 Reprises sur amortissements et provisions	3 000,00 €
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	350,00 €		
TOTAL DES CHARGES	10 470,00 €	79 - transfert de charges	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS	10 470,00 €
Secours en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Dons en nature	
Personnel bénévole	0,00 €	Prestations en nature	
		Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES	10 470,00 €	TOTAL DES PRODUITS	10 470,00 €

Après ces présentations, Laurent SIBRAC présente le rapport des censeurs aux comptes qui conclut à leur justesse et véracité.

4)° Récompenses 2021 : (Benoît GROSJEAN)

Mérite du cyclotourisme :

BACHET Éric (Amicale Laïque La Source)

LELIEVRE Jacques (Poilly lez Gien)

Brevet des Provinces Françaises :

BRUNET Jeannine (MI45)

BRUNET Christian (MI45)

Coup de cœur du Président :

MAROIS Claude (J3 Amilly) pour ses 5 participations au Challenge du Loiret

Concours Photos :

1er : BEAUJOUIN Daniel (OCT) Photo n° 1

2ème : TERRIER Maryvonne (OCT) Photo n° 2

3ème : DELECOLLE Eveline (Etape Solognote) Photo n° 5

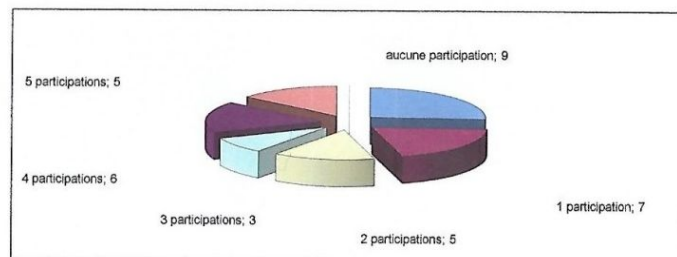
Pour les Lauréats qui n'étaient pas présents, leurs récompenses ont été remises à leurs Présidents de Clubs.

La Photo n° 1, lauréate, servira donc de couverture au Calendrier Départemental Numérique 2022.

CHALLENGE DU LOIRET 2021

PARTICIPATION		Bonus Randonnées permanentes	Total pts hors organisateurs	Total pts yo organisateurs
Club	Nom de l'association			
00020	ORLEANS CYCLOTOURISTE	60	223	279
02836	AVENIR CYCLO ORMES		196	196
00956	ASS SPORT PTT ORLEANS		117	146
03880	ETAPE SOLOGNOTE		88	123
05196	C C BOIGNY SUR BIONNE		85	85
07659	CYCLO-RANDONNEURS DE LA POINTE DE COURPIN		75	75
01221	CERCLE JULES FERRY CYCLO		74	74
02243	GAZELEC SPORT ORLEANS		66	66
03786	AMICALE DE NEUVILLE CYCLO		61	61
05804	J 3 SPORTS AMILLY		60	60
03002	VELO CLUB CYCLO LORRIS		59	59
00964	CYCLO CLUB IBM ORLEANS		53	53
01103	AMICALE LAIQUE LA SOURCE		52	52
03954	ASTOM		46	46
04626	C.RAND. PITHIVIERS LE VIEIL		36	45
03227	USM OLIVET CYCLOTOURISME		39	39
04980	U S M CHANTEAU		26	26
07110	A.S CREDIT MUTUEL CENTRE CYCLO		24	24
04239	CYCLO CLUB FERTESIEU		23	23
05385	JOHN DEERE SARAN OMNISP CYCLO		22	22
03058	AC ST-JEAN DE LA RUELLE	20	20	20
02499	SMOC ST JEAN DE BRAYE		19	19
04113	US BRIARE CYCLOTOURISME		15	15
02014	USM SARAN		12	12
04206	USM MONTARGIS CYCLO		11	11
04621	CLUB CYCLO ST MAURICE FESSARD		11	11
01824	CERCLE GASTON COUTE		0	0
04489	UNION CYCLO NOGENTAISE		0	0
04790	CYCLO RANDONNEUR CHALETTOIS		0	0
05887	A.S. CLERY CYCLOTOURISME		0	0
05999	U.S.O VTT CYCLOTOURISME		0	0
06056	DADONVILLE CYCLO VTT		0	0
06617	CLUB CYCLISTE CHATILLONNAIS		0	0
07344	US POILLY-CYCLISME		0	0
08199	CYCLO CLUB NOYERS		0	0
		80	1523	1642

PERFORMANCE		Bonus Randonnées permanentes	Total pts hors organisateurs	Total pts yo organisateurs
Club	Nom de l'association			
07659	CYCLO-RANDONNEURS DE LA POINTE DE COURPIN		215	215
00964	CYCLO CLUB IBM ORLEANS		108	108
00020	ORLEANS CYCLOTOURISTE	1	72	90
03880	ETAPE SOLOGNOTE		68	85
02836	AVENIR CYCLO ORMES		82	82
00956	ASS SPORT PTT ORLEANS		61	76
02243	GAZELEC SPORT ORLEANS		66	66
01103	AMICALE LAIQUE LA SOURCE		64	64
05804	J 3 SPORTS AMILLY		63	63
03002	VELO CLUB CYCLO LORRIS		53	53
03786	AMICALE DE NEUVILLE CYCLO		52	52
01221	CERCLE JULES FERRY CYCLO		49	49
03954	ASTOM		46	46
05196	C C BOIGNY SUR BIONNE		45	45
03227	USM OLIVET CYCLOTOURISME		43	43
04626	C.RAND. PITHIVIERS LE VIEIL		33	41
07110	A.S CREDIT MUTUEL CENTRE CYCLO		33	33
04980	U S M CHANTEAU		25	25
05385	JOHN DEERE SARAN OMNISP CYCLO		22	22
04239	CYCLO CLUB FERTESIEU		21	21
02499	SMOC ST JEAN DE BRAYE		16	16
02014	USM SARAN		15	15
04113	US BRIARE CYCLOTOURISME		13	13
04621	CLUB CYCLO ST MAURICE FESSARD		11	11
04206	USM MONTARGIS CYCLO		10	10
03058	AC ST-JEAN DE LA RUELLE	5	5	5
01824	CERCLE GASTON COUTE		0	0
04489	UNION CYCLO NOGENTAISE		0	0
04790	CYCLO RANDONNEUR CHALETTOIS		0	0
05887	A.S. CLERY CYCLOTOURISME		0	0
05999	U.S.O VTT CYCLOTOURISME		0	0
06056	DADONVILLE CYCLO VTT		0	0
06617	CLUB CYCLISTE CHATILLONNAIS		0	0
07344	US POILLY-CYCLISME		0	0
08199	CYCLO CLUB NOYERS		0	0
		6	1291	1349



Les Challenges de la 1^{ère} place ont été remis aux Représentants des Clubs respectifs : Orléans Cyclotouriste et Cyclo Randonneurs de la Pointe de Courpin.

5°) Rapports des Commissions (cf. annexes) :

En complément aux bilans des commissions, il est rappelé que les licenciés qui vont renouveler leur licence en 2022 avec un certificat médical datant de 2017 devront fournir un nouveau certificat médical. Côté Jeunes, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive (CMNCI) n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs que ce soit pour l'obtention ou le renouvellement de la licence. Attention : la production d'un tel certificat (de moins de 6 mois) demeure toutefois nécessaire lorsque les réponses au questionnaire de santé spécifique du mineur ou de son représentant légal, conduisent à un examen médical).

➤ Web/Communication : (Denis PRUD'HOMME)

Une présentation du site est faite en vidéo-projection avec une explication du contenu des différentes pages développées.

Un certain nombre d'évolutions est en prévision :

➤ Sécurisation du Site avec l'obtention du label « https »

➤ Poursuite du développement de la Page « Notre Histoire » en collaboration avec René DAUDIN

- Mise en place d'une page permettant la gestion du prêt des matériels appartenant au CODEP
- Mise en ligne d'un utilitaire sous Excel permettant de faciliter l'exploitation de la saisie des participants aux Randonnées du Codep 45 avec le PSGI (licenciés FFCT) et la saisie des non licenciés FFCT. Cet outil est maintenant développé mais doit faire l'objet d'une validation par le Comité Directeur.

➤ Concours Photos : (Pierre REVEREAULT)

Un nouveau Règlement (en annexe) a été approuvé par les votes de l'Assemblée.

Concernant le Concours 2021, le Responsable de la Commission regrette ne pas avoir pu remettre aux Lauréats(tes) directement leurs récompenses du fait de leur absence. Pour lui, « *participer à ce concours, c'est dans l'espoir de remporter un des 3 prix et pourquoi pas le premier* » et il regrette qu'en conséquence aucune photo de remise de prix n'apparaîtra sur le site du CODEP pour donner l'envie à d'autres photographes de participer.

Nous souhaitons donc votre participation la plus large possible en 2022 sur le thème : *COQUELICOTS*. (sans oublier votre vélo).

6°) Résultats des Votes :

	Rapport moral	Rapport activités	Bilan financier 2020/2021	Budget prévisionnel 2021/2022	Rapports des commissions	Candidature Collège féminin DUPLAT	Candidature Collège général PASQUET	Règlement concours photos
Total des voix	87					87	87	30
Nuls	2					0	0	0
Exprimables	85					87	87	30
Blanc	0	0	0	0	0	0	0	0
OUI	85	85	85	85	85	87	87	29
NON	0	0	0	0	0	0	0	1

Félicitations donc à Paulette DUPLANT (Etape Solognote) et Olivier PASQUET (Boigny sur Bionne) pour leur entrée au Comité Directeur.

Le Comité Directeur du CODEP 45 compte donc à présent (après la démission de Jean-Daniel GUITTEAUD) **12** membres élus.

7°) Questions Diverses : candidature du CODEP pour l'organisation de la SFIC 2025 ?

Contexte : la ville d'Orléans est candidate pour la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme 2025, mais seule une structure FFCT peut l'être.

De nombreux articles sont parus dans la presse à ce sujet

Le cas échéant, la SFIC 2025 se déroulerait majoritairement à la base de loisirs de l'île Charlemagne (validé par la commission fédérale)



Il nous faudra obtenir le soutien des collectivités (Orléans, Orléans Métropole, Conseil départemental, Conseil régional...), et identifier des partenaires commerciaux

Dossier de candidature FFCT à remonter pour fin avril 2022

Dans un 1^{er} temps, constituer le COSFIC (*par exemple*) : Président, Secrétaire, Trésorier, Ressources, Circuits, Partenariats, Communication...

Une large discussion s'instaure sur le projet d'Organisation en 2025 de la Semaine Internationale Fédérale de Cyclotourisme à Orléans et sur les routes du Loiret. **Les associations FFCT loirétaines demande que la municipalité d'Orléans fasse une présentation de son projet avant toute décision d'engagement – ou non – du CODEP Loiret.**

Clôture de l'A.G. :

Benoît GROSJEAN clôture l'Assemblée sur ces quelques considérations :

Et maintenant, dès demain ?

- Nos relations doivent évoluer vers plus de numérique : Calendrier 2023 ? Formations diverses, sur les outils numériques (PSGI, site CODEP...), Animateurs Club..., avec une fréquence plus grande, et une durée plus courte ?
- Quoiqu'il en soit TOUTES les associations peuvent contribuer au nouveau contexte de gouvernance du cyclotourisme dans le Loiret. Voulez-vous que votre association reste en retrait, alors que des outils sont mis à sa disposition pour aller de l'avant ?
- Nos rencontres en présentiel doivent désormais s'inscrire dans l'exception, cela vaut aussi pour les réunions des commissions départementales et du comité directeur. Alors je vous attends nombreux pour rejoindre une commission départementale ou vous inscrire à une formation.

Rendez-vous à Dreux le 21 novembre 2021 pour l'assemblée générale régionale (*à défaut d'être présent, donnez pouvoir à une association loirétaine*)

Rendez-vous à Fleury les Aubrais le 22 janvier 2022 pour la réunion des présidents Loirétains

Bonne année de tourisme à vélo en 2022

Le verre de l'amitié est offert par l'Amicale de Neuville Cyclo à la fin de l'Assemblée.

Vous pourrez retrouver un article sur l'AG avec quelques photos sur le site Web : <http://codep45-ffct-org.fr/>

Fin de la réunion à 18 h 00

Le secrétaire
Denis PRUD'HOMME

Le Président
Benoît GROSJEAN



**REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS
DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME**

- 1) Le Comité Départemental du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme organise chaque année un concours photos.
- 2) Le concours est ouvert et réservé exclusivement aux licenciés FFCT du Loiret.
- 3) Aucun droit de participation n'est perçu.
- 4) Le sujet du concours est fixé par les associations FFCT loirétaines lors de l'assemblée générale départementale de l'année précédente parmi les 10 propositions formulées par la commission Photos.
- 5) Les épreuves sont jugées par les représentants des associations du Loiret, à raison d'une voix par association. Le vote se déroule lors de l'assemblée générale départementale. En cas de photos classées exæquo au terme des votes des associations, un second vote limité aux photos classées exæquo est réalisé... et ainsi de suite jusqu'à détermination de la meilleure photo.
- 6) La commission Photos se réserve le droit de ne pas attribuer de prix en cas d'insuffisance de qualité des réalisations.
- 7) Les prix se présentent sous la forme de lots. Les lauréats ne peuvent recevoir que le prix de leur meilleur cliché.
- 8) La meilleure réalisation fait la Une de couverture du calendrier électronique du Comité Départemental du Loiret.
- 9) Les réalisations doivent comporter un ou plusieurs vélos. Elles sont adressées au délégué au concours photos au plus tard le 1er octobre sous format électronique.
- 10) L'envoi des photos est accompagné du numéro de licence de leur auteur et de l'indication des lieux des prises des photos.
- 11) Seules les 2 meilleures photos de chaque participant sont retenues, après une sélection par la commission Photos.
- 12) Les photos sont à réaliser sur le territoire national français.
- 13) L'ensemble des photos reçues est mis en ligne sous le site départemental, et imprimé par le délégué au concours photos et présenté sous format papier 12x15.

Version validée par les associations FFCT loirétaines le 23 octobre 2021 (V8)

Bilan 2021 / Objectifs 2022 de la Commission Jeunes (AG du CoDép 45, le 23 nov. 2021)

Le début d'année étant encore impacté par la crise sanitaire, les organisations départementales – critérium et concours d'éducation routière – ont dû être annulées.

Mais nous espérons vivement pouvoir accueillir les jeunes Loirétains et Euréliens le samedi 12 mars 2022 pour le Concours Départemental d'Education Routière. Cette organisation aura lieu à La Ferté St Aubin. Je tiens particulièrement à remercier le Cyclo Club Fertésien qui renouvelle sa volonté de nous aider pour cette organisation. Tous les jeunes de moins de 13 ans, y compris non licenciés, seront les bienvenus à cette journée, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Toutefois, 2021 ne fut pas une année blanche pour nos jeunes. Les plus grands ont pu participer au critérium régional à Amboise fin mai, avec la participation de 2 océtistes. Ils ont ensuite participé au critérium national du jeune cyclotouriste en route, qui a eu lieu mi-juillet à Aubusson d'Auvergne. Nous tenons à les féliciter pour leurs prestations, il s'agit de :

- Adam Zinsius, se classant 3^{ème} au général,
- Clément Lamouller se classant 12^{ème} au général (sur 15 participants).

Un remerciement nécessaire à tous les encadrants se dévouant pour ces jeunes. En espérant voir des jeunes d'autres clubs se distinguer tout en y prenant du plaisir.

Les plus petits auraient pu participer au concours régional d'éducation routière à Lamotte Beuvron début octobre, mais le département ne fut pas représenté...

2021 a aussi vu la participation des jeunes à la concentration régionale de St Laurent Nouan début juillet, avec 6 océtistes. 2 jeunes loirétains ont également participé au Trait d'Union de Cognac à Valognes, séjour jeunes reliant les Semaines Fédérales. Merci et bravo à Victor Gagnieu (OCT) et Noé Devolder (CJF Fleury les Aubrais) pour ce beau périple.

Du côté des effectifs, l'impact a été assez fort du côté des jeunes malheureusement, malgré qu'il s'agisse d'une activité de plein air. En effet à ce jour, il y a 37 jeunes licenciés, dont 4 filles seulement, soit 15 jeunes licenciés de moins que l'année dernière (-29 % !). La SMOC et l'OCT en ont le plus avec respectivement 14 et 13 jeunes. Merci aux 9 associations ayant des jeunes licenciés. N'hésitez pas à les faire participer aux différents évènements qui leur sont dédiés, nous les accueillerons avec un grand plaisir.

2021 a été une reprise en douceur pour les activités jeunes... Mais 2022 s'annonce une année normale avec les séjours habituels, dont la semaine jeunes à Vesoul.

Si vous souhaitez rejoindre la commission jeunes, contribuer à des organisations, ou partager des idées, contactez-nous ! 😊

Pour la Commission Jeunes, Guillaume RENAULT
g.renault45@gmail.com

Assemblée Générale du Codep 45 du 23 Octobre 2021

Neuville aux Bois (45170)

Bilan d'activités 2021 de la Commission Sécurité /Santé du Codep 45

En premier lieu, il convient de noter que les mesures sanitaires imposées suite à la pandémie liée au Covid 19 n'ont pas permis à la Commission Sécurité/Santé (CSS) d'assurer ses objectifs et, notamment, la formation prévue des Délégués Sécurité Clubs du Codep 45.

En second lieu, le Président de la CSS, a concentré son action dans la zone d'Orléans Métropole en demandant l'installation de « Sas Cycliste » à tous les feux tricolores implantés dans les communes situées dans cette zone.

Il a été précisé au Vice Président d'Orléans Métropole, en charge des Politiques cyclables et douces, la nécessité de cette implantation , pour garantir la circulation, en toute Sécurité des cyclistes, qui transitent par les itinéraires précités, même s'il n'y a pas continuité avec une piste cyclable, suivant les dispositions de l'Arrêté du 23 Septembre 2015, relatif à la modification de la signalisation routière , en vue de favoriser les mobilités actives (Dispositions qui sont reprises dans la fiche CEREMA N°12).

Enfin, l'accent a été mis sur le fait que la création de ces « Sas Cycliste » constituait, indéniablement, une amélioration importante pour la Sécurité des cyclistes, ces derniers se trouvant placés devant les autres véhicules et, surtout, hors de l'angle mort, lors du passage du feu au vert.

Guy Bruneau DSD

Président de la Commission Sécurité/Santé (CSS) du Codep 45

NOTE AUX STRUCTURES L'ASSURANCE FEDERALE

1. Tarifs 2022 de l'assurance fédérale

Comme l'impose le Code du sport, la Fédération a lancé un appel d'offres pour la période 2022-2025. 9 assureurs ont été consultés et 4 ont répondu positivement. La sélection s'est faite à partir d'un cahier des charges très précis et les offres des candidats ont été examinées sur la base du respect de celui-ci mais également du tarif proposé, de sa pérennité dans le temps et de l'organisation mise en place pour la gestion des sinistres, entre autres.

Après étude des différentes propositions et de négociations très serrées, c'est l'offre d'AXA via le courtage d'Amplitude Assurance (Gomis & Garrigues) et Gras Savoye qui a été retenue.

Les tarifs 2022 sont les suivants et nous sont garantis pour 2023 par AXA. Figurent également ci-dessous les tarifs 2021, pour mémoire. **Il est rappelé que, pour 2021, l'augmentation de tarif a été prise en charge par la Fédération sur ses fonds propres.**

Tarifs 2021 pour rappel					
Mini Braquet		Petit Braquet		Grand Braquet	
Tarif payé par le licencié	Tarif AXA payé par la FFCT	Tarif payé par le licencié	Tarif AXA payé par la FFCT	Tarif payé par le licencié	Tarif AXA payé par la FFCT
14,50 €	16,50 €	16,50 €	18,50 €	64,50 €	65,50 €

Tarifs 2022		
Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
20,00 €	22,00 €	72,00 €

Option A		Option B		Option B+	
Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2021	Tarif 2022
30,00 €	35,00 €	30,00 €	35,00 €	60,00 €	60,00 €

NB : En 2022, AXA prend en charge la cotisation d'assurance « Petit Braquet » des jeunes en École française de vélo (- 18 ans) et de tous les jeunes de 6 ans et moins. En outre, la Fédération prend en charge la moitié de la cotisation d'assurance « Petit Braquet » des jeunes de moins de 18 ans licenciés en famille.

Sans surprise, c'est une majoration du tarif qui est constatée et que nous avons essayé de contenir le plus possible dans le contexte :

- D'un marché du risque d'entreprise (segment dans lequel figure notre Fédération) très tendu avec des tarifs en hausse.
- D'exigences accrues du régulateur envers les assureurs en termes de solvabilité (les contrats souscrits doivent être rentables).
- De taux bas qui ne permettent pas aux assureurs de compenser une mauvaise sinistralité par des produits financiers.

Malgré cela, notre assurance fédérale reste peu chère. Continuons tous d'être extrêmement prudents et vigilants sur la route ou les chemins afin de limiter notre sinistralité et éviter qu'elle se dégrade.

2. Guides assurance clubs et licenciés 2022

Les guides assurance "clubs" et "licenciés" sont en cours de mise en page et seront disponibles prochainement. Aucune évolution notable n'est intervenue dans le contenu des garanties. Ces documents sont très importants et doivent être lus.

Comme tous les ans, des options complémentaires sont proposées et peuvent intéresser les clubs et les comités. Je ne saurais trop recommander d'étudier, entre autres, la « protection juridique » et l'assurance « automobile des déplacements bénévoles ».

3. Couverture des non licenciés et assurance multirisques habitation

Il est rappelé que le Code du sport (Art. L321-1 et L132-2) prévoit une obligation d'assurance Responsabilité Civile (RC) à la charge des fédérations sportives et des clubs pour couvrir leurs préposés salariés ou bénévoles et leurs pratiquants.

De ce fait, la garantie RC figurant dans les contrats multirisques habitation des particuliers ne couvre pas la pratique du vélo en club ou en groupe, quand bien même une pratique « loisirs » serait malgré tout prévue. Les présidents de clubs ne doivent donc pas autoriser les non licenciés (ou d'anciens licenciés) à participer à leurs activités, sauf à souscrire aux options A et/ou B (ou B+) et dans les conditions prévues par ces options.

Il est rappelé que, depuis 2020, ces options couvrent les non licenciés selon la formule « Mini Braquet » c'est-à-dire en « Responsabilité Civile » et « Défense Pénale et Recours ». Avec ces garanties, les obligations légales sont respectées.

4. Obligation d'information des licenciés et notice d'information

Le Code du Sport (Art. L321-4) oblige les fédérations sportives et les clubs à *informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer*. C'est la raison pour laquelle plusieurs formules de garanties (mini-braquet, petit-braquet et grand-braquet) sont prévues et que chacun choisit selon ses besoins et ses possibilités.

Notre assureur met à disposition annuellement une notice d'information comportant un coupon détachable. Ce coupon est à faire remplir et signer tous les ans par le licencié préalablement à la prise de licence et à archiver au club. Ceci permet, en cas de litige, d'éviter la mise en cause du club par le licencié (ou ses ayants-droit) pour défaut d'information. L'incorporation du contenu de ce coupon sur un formulaire de prise de licence propre au club est déconseillée.

5. Qui contacter ?

N'hésitez pas à contacter le siège fédéral ou la Commission assurance pour tout renseignement. Pensez également à consulter la rubrique « Gestion Documentaire » de l'Espace licencié (<https://licencie.ffcyclo.org/>) ou de l'Espace structures (<https://ffcyclo.org/>).

Les sinistres doivent être déclarés au Cabinet Amplitude Assurance par courrier postal ou en ligne via le site suivant : <https://www.cabinet-gomis-garrigues.fr/>

BILAN DE LA COMMISSION TOURISME

La Commission s'est réunie cinq fois en 2021 : le 25 janvier, 8 avril, 8 juin, 27 août et le 16 septembre

Elle devrait être composée de 7 membres qui sont :

- Claudine BOISSEAU
- Nicole ROBERT
- Christophe LEGRIS
- René MARTIN
- Bernard MOINEAU
- Benoît GROSJEAN
- Jean-Daniel GUITTEAUD

Elle n'a jamais pu atteindre son effectif de 9 membres, faute de volontaires.

Le premier trimestre a porté principalement sur l'achèvement du dossier de la Randonnée permanente « La Route de la Rose » Ce document est envoyé à la Fédération Française de Cyclotourisme depuis le 30 juin 2021. Parallèlement il fait l'objet d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Loiret afin de certifier notre collaboration avec Tourisme Loiret.

<https://loiretbalades.fr>

Les travaux de la Commission se sont poursuivis avec la préparation de la randonnée « Sur les pas de Jeanne D'ARC » qui s'est déroulée le 3 juillet.

Comme l'an dernier, la Commission Tourisme a participé avec La Pastorale du Tourisme d'Orléans à la deuxième étape de la Randonnée « Sur les pas de Jeanne d'ARC. Cette année il fallait rejoindre Jargeau à pied depuis Orléans pour la Pastorale. Les cyclos les moins entraînés devaient effectuer le trajet Aller/Retour jusqu'à Bou, les autres se lançaient sur une boucle de 69 km avec une halte à Bou.

Nous étions 38 cyclos inscrits la veille dont deux féminines qui s'étaient portées volontaires pour assurer l'intendance, finalement 36 ont participé.

Sur le parcours des 30 km il y avait 5 cyclos répartis comme suit : 3 féminines et 2 hommes (adultes)

Sur celui de 69 km nous étions 31 cyclos : 12 féminines et 28 hommes (adultes) et un garçon de moins de 18 ans.

Parmi les participants, il y avait 6 non-licenciés.

Des arrêts commentés sur l'histoire de Jeanne d'Arc dans le Loiret ont agrémenté les circuits (La bataille des Tourelles – L'église de Sandillon – la Bataille de Jargeau)

Un pique-nique a eu lieu sur le site de la Binette en bord de Loire. Avant de repartir en direction d'Orléans nous avons pu visiter le Musée de la Distillation.

Cette journée fut clôturée par une visite commentée de notre guide Alain HUGON. La dizaine de cyclos qui sont restés pour cette visite était enchantée d'apprendre la légende des vitraux et de reconnaître l'héraldique des blasons des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc qui ornaient jusqu'en septembre les colonnes de la Cathédrale.

Le troisième et gros dossier sur lequel la Commission Tourisme a travaillé était la deuxième édition des Boucles Cyclo du Patrimoine du 26 septembre 2021.

La Commission a choisi de maintenir l'organisation de cette randonnée au moment du Festival de Loire malgré le peu d'intérêt que la Ville d'Orléans porte à notre manifestation.

Nous avons été relégués et cantonnés sur la Base de Loisirs de l'Île Charlemagne, sans pouvoir utiliser les bords de Loire.

La communication promise par la responsable de l'organisation du Festival de Loire s'est limitée à un entrefilet dans la programmation du Festival de Loire.

Nous nous sommes adaptés à la situation en proposant :

- Un parcours de maniabilité et de sensibilisation à la sécurité routière pour les jeunes
- Un circuit VTT de 14 kilomètres sur le site de l'Île Charlemagne
- Un rallye cyclo avec deux circuits 29 et 42 km de kilomètres pour compléter le programme de notre journée.
- Le bilan est très décevant avec 24 participants (14 VTT et 10 sur le rallye)

Il faut aussi noter le peu d'intérêt que les associations métropolitaines ont apporté à l'organisation de cette manifestation.

Merci aux associations suivantes qui étaient présentes : L'Etape Solognote, Orléans Cyclotourisme, Gazelec Orléans, USM Saran, AC Ormes, John Deere, ASTOM, ALLS, CRPC, CJF.

Faut-il maintenir cette manifestation ?

COMMISSION FORMATION

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2021

Cette année, en raison de la pandémie et de ses contraintes sanitaires, peu d'activités de la commission formation.

Le samedi 28 août une formation mécanique de base était proposée plus particulièrement aux féminines et nouveaux licenciés.

Au programme :

- Réparation d'une crevaison
- Le bris de chaîne
- Le freinage
- La transmission
- L'entretien de base de son vélo

Un programme certainement trop ambitieux sur une journée car les items freinage et transmission ont été survolés. Chacun a pu s'exercer à réparer une crevaison sur la roue arrière ainsi que remettre en état une chaîne après rupture afin de repartir en sécurité.

A cette formation 16 licenciés dont 11 féminines s'étaient inscrits à partir du site fédéral, 15 étaient présents le 28 août représentant 5 clubs :

SMOC Cyclo – USM Montargis – VC Lorris – CC Boigny – Orléans Cyclo Touriste et 2 membres individuels.

En 2022 nous pourrions vous proposer ce type de formation dite de terrain avec un programme plus limité sur ½ journée ou une journée.

Nous vous proposerons également dans le 1^{er} trimestre 2022 une formation animateur. Cette formation pourrait se faire en semaine afin de ne pas bloquer un week-end si cela convient mieux.

Il serait bien que chaque club ait au moins un licencié ayant suivi la formation d'animateur.

Dans le cadre du plan de formation la qualification de base et le pré-requis aux autres qualifications est l'animateur, formation sur 2 jours. Une validation par la commission régionale de formation est désormais obligatoire entre chaque niveau de qualification en particulier entre animateur et initiateur.

Il est indispensable et obligatoire pour tous les animateurs, initiateurs et moniteurs d'être formés au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

La remise à niveau initialement tous les 3 ans est maintenant obligatoire au minimum tous les 5 ans pour tous les cadres fédéraux (initiateurs, moniteurs, instructeurs) et fortement conseillée aux animateurs.

Les inscriptions aux formations se feront obligatoirement sur le site fédéral.

L'informatisation et le recensement de tous les éducateurs est toujours en cours, des oublis, soyez patients, un travail très lourd pour la commission nationale formation et les délégués régionaux.

Faites nous parvenir vos besoins en formation afin que nous les regroupions au niveau du COREG, ce qui permettra de vous proposer des solutions.

Effectifs des animateurs, initiateurs, moniteurs et instructeur du Loiret actifs au 30/09/2021 :

Animateurs : 34 représentant 18 clubs

Initiateurs : 5 représentant 4 clubs

Jeune Educateur Fédéral : 4 représentant 2 clubs

Moniteurs : 7 représentant 3 clubs

Aucun instructeur dans le Loiret.

Cette liste ne comprend que les licenciés à jour de leur remise à niveau sauf oublis ou erreurs.

Rapport sur les Contrôles des Circuits et Itinéraires « A VÉLO DANS LE LOIRET »

En 2021 ce sont 13 clubs qui ont assumé ces contrôles en février et mars pour la Convention que le CoDép a signé avec le Conseil Départemental du Loiret.

Les circuits comprennent 4 boucles en Sologne ; 3 en Forêt d'Orléans, 3 en Puisaye et 4 en Berry dont les distances varient de 12 à 39 km avec une moyenne de 29 km

Les VTT –VTC font en Forêt d'Orléans, 1 boucle à l'Étang de la Vallée (8 km), un itinéraire de cet étang jusqu'au Belvédère (14 km) et depuis cette année l'itinéraire balisé par le CoDép 45 de Charbonnières à Chamerolles via Chanteau (39 km) avec 2 modules.

Enfin l'itinéraire complet de la Loire à Vélo traversant le département du Loiret depuis les limites du département du Cher jusqu'au Loir-et-Cher avec les antennes vers des lieux touristiques ainsi que certaines gares SNCF. Divisé en section de 20 km environ sauf les doubles modules qui font 30 km sans les antennes

Le Nord du département du Loiret, le Pithiverais et le Montargois ne font pas l'objet d'une proposition de contrôles.

Ces contrôles consistent à vérifier les panneaux de signalisation repérés sur un plan, en signalant ceux qui sont absents ou dégradés éventuellement, on peut aussi noter dans les observations tout ce qui paraît gênant ou dangereux pour les cyclistes.

Depuis une quinzaine d'années la plupart des contrôleurs opèrent consciencieusement mais il est regrettable que des défauts subsistent encore, certains depuis 2016.

La Loire à Vélo semble mieux soignée au niveau de la signalisation sur l'itinéraire principal, mais sur les antennes c'est l'anarchie, surtout vers et depuis les gares SNCF comme Gien, Orléans et Beaugency. Comme exemple : notre ami feu Daniel Henry avait rencontré des étrangers égarés entre Saran et Ormes, ils cherchaient la Loire à Vélo depuis la gare d'Orléans !!

Un point de sécurité évoqué par US Briare depuis 2016, une descente dangereuse dans un virage au pont de Châtillon avec risque de chute dans la Loire, une barrière serait nécessaire !!

Nous sommes certains que les observations des cyclos engagés sur la Loire à Vélo, contribuent au succès de cette Véloroute, tant vantées par les Médias.

Voici d'ailleurs les actions de ces clubs contrôleurs qui ont tous reçu une dotation du Conseil Départemental du Loiret de 30 € par module

CRPC Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a contrôlé 1 boucle de Sologne, 1 boucle de Forêt d'Orléans et 1 section 2 modules de Loire à Vélo.

CCC Châtillon-sur-Loire a contrôlé 4 boucles du Berry.

Étape Solognote Orléans a contrôlé 1 boucle de Sologne et l'itinéraire VTT de Charbonnières à Chamerolles avec l'étude du balisage.

US Briare a contrôlé 1 boucle de Puisaye et 1 section de Loire à Vélo.

ANC Neuville-aux-Bois a contrôlé les 2 parcours VTT de l'étang de la Vallée.

US Poilly-lez-Gien a contrôlé 1 section 2 modules de Loire à Vélo.

Orléans CT a contrôlé 1 boucle de Sologne.

CJFC Fleury-les-Aubrais a contrôlé 1 boucle de Sologne.

CC Boigny-sur-Bionne a contrôlé 1 boucle de Forêt d'Orléans.

AC Ormes a contrôlé 1 boucle de Forêt d'Orléans.

UCN Nogent-sur-Vernisson a contrôlé 1 boucle de Puisaye.

AL La Source Orléans a contrôlé 1 section de Loire à Vélo.

VCC Lorris a contrôlé 1 section de Loire à Vélo.

Deux clubs n'avaient pas effectué leur mission en 2021 donc ils n'ont pas reçu cette dotation.

CJFC Fleury-les-Aubrais pour la section de Loire à Vélo dans l'agglomération d'Orléans.

US Ouzouer-sur-Trézée pour 1 boucle de Puisaye.

Le CJFC Fleury-les-Aubrais a vérifié depuis l'antenne de la gare d'Orléans et constaté le manque d'indications, et devrait être opérationnel pour 2022.

L'US Ouzouer-sur-Trézée qui est situé sur la boucle de la Puisaye, pourrait peut-être faire un effort pour 26 km, mais les clubs susceptibles d'effectuer ce contrôle ont été sollicités.

Chacun a du réfléchir et la décision doit être prise ce soir, au cours de l'AG de Neuville-aux-Bois.

Merci pour votre contribution et votre engagement au service du cyclotourisme.

René Daudin